

Le magazine de la ville de Prignonrieux

# Prignonrieux Magazine

VILLE DE  
PRIGNONRIEUX



## Edito du Maire

Chère concitoyenne,  
cher concitoyen,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée lors des dernières élections municipales. Soyez assuré que je serai le maire de tous les prigontins et que mon équipe et moi-même nous tenons à votre disposition pour tout sujet.

J'ai été élu depuis de nombreuses années mais en tant que maire, je souhaite travailler différemment par rapport aux précédentes mandatures. Même si j'assume complètement le travail effectué les années antérieures, aujourd'hui à la tête d'une équipe rajeunie et renouvelée, j'entends œuvrer dans la concertation, l'écoute, et le respect des administrés. J'ai pris des engagements auprès de vous et j'entends les respecter tout en veillant à une bonne maîtrise de la fiscalité communale.

Deux préoccupations majeures ont été les axes de développement de mon programme : « la qualité de vie des prigontins » et le « développement des infrastructures de la commune ».

Vous serez associé à la réflexion qui sera conduite pour l'élaboration de chaque grand projet comme par exemple la réhabilitation de la rue Jules Ferry. Je vous rappelle aussi que vous pouvez assister aux séances du conseil municipal, participer aux commissions municipales, et réfléchir à des propositions pour le fonds d'initiative citoyen.

Je souhaite aussi améliorer la communication entre la mairie et les administrés. Ce premier bulletin vous présente notamment les élus et les responsabilités de chacun. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos préoccupations. Nous avons déjà engagé un certain nombre de travaux et nous nous sommes tous mis immédiatement au travail. L'objectif de ce bulletin est de vous informer au mieux de ces réalisations. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Votre dévoué

Jean Paul ROCHOIR



### Discours du Maire lors de son investiture.

« Chers collègues,

*C'est avec beaucoup de plaisir et de fierté que je prends à l'instant mes fonctions de Maire de Prigonrieux.*

*Je suis très sensible à la confiance que vous me témoignez. Je vous en remercie, et je remercie à travers vous les électeurs que m'ont largement soutenu.*

*J'ai une pensée pour François Lasternas qui m'a précédé dans ces fonctions pendant 31 ans. Je veillerai à être digne de son exemple.*

*Je mesure à l'instant l'ampleur de la tâche qui sera la mienne. (...)*

*Avec mon équipe, je mets d'ores et déjà en œuvre trois projets importants que sont :*

- l'aménagement de la rue Jules Ferry,
- l'agrandissement de la Mairie,
- la création de vestiaires à la salle de sports.

*Ces projets et les autres actions à entreprendre seront menés dans le souci de l'intérêt collectif et en lien en avec la population. (...)*

*Notre tâche est grande mais exaltante. Mettons nous dès maintenant au service des Prigontins et des Prigontines.*

*Je vous remercie. »*

## Les rencontres du Maire

### Visite à l'école de Peymilou

Le maire de Prigonrieux dès son installation officielle à la tête de la mairie a souhaité marquer de manière claire son attachement à l'école de Peymilou.

Le 28 Mars 2008 accompagné de Colette VEYSSIERE, 1ère adjointe chargée des finances, et Raphaëlle LAFAYE, adjointe chargée de la vie scolaire, Jean Paul ROCHOIR est venu à la rencontre des parents d'élèves et des enseignants pour les rassurer : il est hors de question que la municipalité ferme l'école de Peymilou.



### Rencontre avec les nouveaux habitants.

Les nouveaux habitants de la ville de Prigonrieux ont la possibilité de se faire connaître directement auprès de l'accueil de la mairie.

### Rencontres avec les partenaires locaux

#### Rencontre avec les enseignants

**Vendredi 18**

**Avril 2008 :**

#### rencontre avec les commerçants et artisans.

Les échanges ont été riches. La ville a bien noté la nécessité de mettre l'accent sur l'amélioration de la signalétique routière, les infrastructures routières. Le projet d'aménagement de la rue Jules Ferry sera fait en concertation avec les

Le maire a rappelé l'intérêt qu'il voue à l'éducation des enfants de la ville. Ecole, Centre de Loisirs, clubs sportifs, Relais Assistantes Maternelles.

#### Mercredi 16 avril 2008 : rencontre avec les associations de la commune

La maire a rappelé aux associations son attachement à la vie associative et son intention de la soutenir au mieux (...). Les associations ont, quant à elle, fait part d'un certain nombre de remarques qui sont prises en considération.



riverains et les commerçants. La mairie a insisté sur l'importance de l'association de commerçants comme interlocuteur.

### Rencontre avec le sous préfet

Accompagné de Colette VEYSSIERE et Christophe ROMIEU, directeur général des services, le Maire Jean-Paul ROCHOIR a été reçu récemment par Madame le sous-préfet de Bergerac.

Au cours de cet entretien, le Maire a présenté à Mme le sous préfet ses préoccupations prioritaires. En premier lieu, le problème du manque de médecin sur Prigonrieux, il a demandé l'aide de l'état

pour définir une stratégie de recherche et a remis à Mme le sous préfet une plaquette réalisée par les services de la Ville destinée à être distribuée aux étudiants en médecine.

Par ailleurs, le Maire a fait état de l'inégalité de traitement du territoire pour la desserte ADSL. En effet 7% du territoire de la commune n'est pas raccordé à l'ADSL. C'est une préoccupation majeure en ce

début de 21<sup>ème</sup> siècle. Ont été également évoqué les problèmes d'incivismes (vol et dégradations) de sécurité routière (vitesse excessive), le problème des logements sociaux et des subventions de l'Etat pour les réalisations. Mme le sous préfet a écouté d'une oreille attentive et a pris bonne note des remarques du Maire afin de solutionner les problèmes.

### Jean Paul ROCHOIR, 1<sup>er</sup> vice président de la Communauté de Communes Dordogne Eyraud Lidoire (CCDEL)



Lors de la séance du conseil communautaire du jeudi 17 avril 2008, et devant une assemblée très largement renouvelée, Armand ZACCARON, maire de La Force a été élu à l'unanimité moins une voix (la sienne) Président de la CC DEL. Chacune des neuf communes de la CC DEL s'est vu proposer une vice-présidence. C'est ainsi que Jean-Paul ROCHOIR a été élu à l'unanimité 1<sup>er</sup> vice-président en charge de l'administration générale.

**Exécutif de la CC DEL désigné le 17 avril 2008.**

### Communication entre les prigontins et la mairie.

Chaque citoyen est invité à s'exprimer librement auprès des élus et des services de la commune par tout moyen (courrier, mail, téléphone, ...). Ci-dessous un bulletin à retourner à la mairie pour formuler toutes vos remarques et observations.

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Remarque suivante : .....

# Les élus municipaux et leurs fonctions



► **Jean Paul ROCHOIR**  
**Maire de PRIGONRIEUX**

- 1<sup>er</sup> vice président de la CCDEL  
- Membre titulaire au syndicat intercommunal des eaux de LA FORCE (S.I.D.E.)

- Membre titulaire au Pays du Grand Bergeracois (PGB)  
- Membre titulaire au Centre Nationale d'Action Sociale (CNAS)  
- Membre suppléant du syndicat d'environnement Dordogne – Eyraud  
- membre suppléant au Secteur Intercommunal d'Energies de Villefranche-La Force (S.D.E.)  
- membre titulaire au Service de soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)



► **Colette VEYSSIERE**  
**1<sup>ère</sup> Adjointe Chargée des finances et à l'économie**

- Vice-présidente syndicat intercommunal des eaux de LA FORCE (S.I.D.E.)

- Membre titulaire au Pays du Grand Bergeracois (PGB)  
- membre titulaire communauté de communes Dordogne Eyraud Lidoire (CCDEL)  
- Membre suppléante au Syndicat mixte de développement de l'ouest de Bergerac (SD 24)



► **Catherine CLAVEL**  
**Adjointe à l'action sociale**

- Vice-Présidente au Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)  
- Déléguée membre suppléante centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.)

- Membre suppléante du Pays du Grand Bergeracois (PGB)



► **Raphaëlle LAFAYE**  
**Adjointe à l'Enfance, jeunesse, éducation**

- Membre titulaire au Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)  
- Membre suppléante Communauté de Communes Dordogne Eyraud Lidoire (CCDEL)



► **Michel BORDERIE**  
**Adjoint aux travaux et à l'environnement**

- membre titulaire au secteur intercommunal d'énergies de Villefranche-La Force (S.D.E.)

- membre titulaire au syndicat intercommunal des eaux de LA FORCE (S.I.D.E.)

- membre titulaire au Pays du Grand Bergeracois (P.G.B.)  
- membre suppléant au syndicat d'assainissement de la Plaine



► **Michel NIO**  
**Adjoint à l'aménagement du territoire**

- Président du syndicat d'environnement Dordogne – Eyraud  
- Membre titulaire Pays du Grand Bergeracois (PGB)

- Membre suppléant au syndicat intercommunal des eaux de LA FORCE (S.I.D.E.)

- Membre suppléant Communauté de Communes Dordogne Eyraud Lidoire (CCDEL)  
- 1<sup>er</sup> vice-président du SMBGD et délégué au SMD3



► **Nathalie TRAPY**  
**Adjointe à l'animation, communication et citoyenneté**

- Membre titulaire au Syndicat mixte de développement de l'ouest de Bergerac (SD 24)

- Membre titulaire communauté de communes Dordogne Eyraud Lidoire (CCDEL)



► **Jean Louis LANAU**  
**Adjoint à la vie associative et sport**

- membre titulaire du Syndicat de la Défense de la Forêt Contre l'Incendie (D.F.C.I.)

- Membre suppléant du syndicat d'environnement Dordogne - Eyraud  
- Membre suppléant au secteur intercommunal d'énergies de Villefranche-La Force (S.D.E.)  
- Membre suppléant Pays du Grand Bergeracois (PGB)

► **MALMOUSTIER Jacques**

- Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.)



► **GUILIANELLI Béatrice**

- Membre titulaire Président du syndicat d'environnement Dordogne – Eyraud

- Membre titulaire au Pays du Grand Bergeracois (P.G.B.)  
- Membre titulaire au Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)  
- membre suppléante Communauté de Communes Dordogne Eyraud Lidoire (CCDEL)



► **HENNION Bernard**

- membre titulaire au syndicat d'assainissement de la Plaine  
- membre titulaire au secteur intercommunal d'énergies de Villefranche-La Force (S.D.E.)

- Membre suppléant du syndicat d'environnement Dordogne – Eyraud  
- Membre suppléant au syndicat intercommunal des eaux de LA FORCE (S.I.D.E.)

- Membre suppléant Pays du Grand Bergeracois (PGB)

- membre suppléant communauté de communes Dordogne Eyraud Lidoire (CCDEL)



► **PREPOINT Fanny**

► **REMON Yves**

- Membre suppléant de la Défense de la Forêt Contre l'Incendie (D.F.C.I.)

- Membre suppléant communauté de communes Dordogne Eyraud Lidoire (CCDEL)



► **BONNET Nathalie**

- Membre titulaire du syndicat d'environnement Dordogne – Eyraud

- Membre titulaire au Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

- Membre suppléante Pays du Grand Bergeracois (PGB)



► **DUPUY Olivier**

- Vice-Président du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (S.I.V.O.S.)

- membre titulaire de la Défense de la Forêt Contre l'Incendie (D.F.C.I.)

- Membre titulaire Communauté de Communes Dordogne Eyraud Lidoire (CCDEL)



► **HEYSEN Nathalie**

- membre suppléante au Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) :



► **THOMAS Thierry**

- Membre titulaire au syndicat d'assainissement de la Plaine

- Membre titulaire Communauté de Communes Dordogne Eyraud Lidoire (CCDEL)

- Membre suppléant au Syndicat Intercommunal Des Eaux de LA FORCE (S.I.D.E.)

- Membre suppléant Pays du Grand Bergeracois (PGB)



► **HIRIGOYEN Nathalie**

- Membre titulaire communauté de communes Dordogne Eyraud Lidoire (CCDEL)

- Membre suppléante à la Défense de la Forêt Contre l'Incendie (D.F.C.I.)

- Membre suppléante Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (S.I.V.O.S.) :  
- Membre suppléant au Syndicat Intercommunal Des Eaux de LA FORCE (S.I.D.E.)



► **PAUILLAC Bernard**

- membre titulaire au syndicat intercommunal des eaux de LA FORCE (S.I.D.E.)

- membre suppléant communauté de communes Dordogne Eyraud Lidoire (CCDEL)



► **FONVIEILLE Jean-Claude**



► **FOURREL DE FRETES Anne**



► **CHAULET Jean-Claude**



► **GAUTHIER Elisabeth**



► **GOUBIE Jean-Paul**



► **DELABROUSSE-MAYOUX Pascale**



► **MORAND-MONTEIL Nicolas**



► **LECOMTE Jean-Marie**

**Vos autres représentant aux syndicats intercommunaux**

► **Hélène DEVECCHI**

- Membre du conseil d'administration du CIAS  
- Membre titulaire du Service de soins infirmiers à domicile Isle-Dordogne (SSIAD)

► **Liliane LEMOIGNE**

- Membre suppléante au Syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS)  
- Membre suppléante au Syndicat d'assainissement de la Plaine

► **Nadine CANELLI**

- Membre titulaire du Service de soins infirmiers à domicile Isle-Dordogne (SSIAD)

► **Christophe BRUGIERE**

- Membre titulaire du Service de soins infirmiers à domicile Isle-Dordogne (SSIAD)

► **Virgine BARDET**

- Membre titulaire au Syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS)



**Lors de sa séance du 4 avril dernier, le Conseil Municipal a approuvé la création des commissions suivantes :**

**- création de deux commissions municipales plénières suivantes :**

- Commission « infrastructures et moyens » : finances – économie – commerce et artisanat – travaux – environnement – développement durable – urbanisme.  
- Commission « relation citoyenne et qualité de vie » : solidarité – transport – santé – nouvelles technologies – enfance et jeunesse – animations – sport – associations – citoyenneté.  
Le fonctionnement de ces commissions permettra à ses 13 membres d'être informés et associés aux projets municipaux et à leur suivi ; ces commissions constitueront également un lieu de débat et d'échange autour de préoccupations que les conseillers feront remonter du « terrain ».

**- création de trois commissions spécifiques :**

- commission d'accessibilité (actions en faveur du déplacement des personnes à mobilité réduite) ;  
- commission de suivi du service public municipal (élaboration et suivi de la charte qualité de service au public) ;  
- conseil de l'environnement (réflexion et propositions en faveur d'une amélioration du cadre de vie la commune).  
Ces commissions « mixtes » regroupent six conseillers municipaux chacune et des usagers (techniciens, représentants d'associations, habitants, ...).

**- création de groupes de travail :**

Ils seront régulièrement constitués pour le suivi d'un projet ou d'un dossier spécifique. Ils regrouperont des conseillers municipaux volontaires et des usagers. Contrairement aux autres commissions, la durée de vie de ces groupes de travail sera limitée au projet ou au dossier concerné.

**• Permanence des adjoints :**

Une permanence des adjoints au Maire est organisée chaque lundi soir, de 18 H. 30 à 20 H. 30 en Mairie. L'entrée a lieu par l'accès situé à l'arrière du bâtiment, place du Groupe Loiseau (sonnette à disposition). Chaque administré à l'occasion de cette permanence sera reçu par un adjoint. Aucune prise de rendez-vous préalable n'est nécessaire (accès libre).

*Les habitants intéressés par une des trois commissions spécifique peuvent se manifester auprès de la Mairie.*

## Transport

Depuis novembre 2007, un minibus publicitaire, avec un chauffeur de la ville, assure un transport vers Bergerac chaque mercredi et samedi matin. Ce service est gratuit et prend en charge les voyageurs à leur domicile. Afin de répondre à des demandes d'utilisateurs et depuis le 6 mai dernier, ce publibus fonctionne également dans

les mêmes conditions le mardi entre 9 H. 00 et 12 H. 00 à destination du centre-ville de Prigonrieux (marché, commerces, services, ...). Une réservation préalable est indispensable auprès de l'accueil de la Mairie. En dehors de ces plages horaires, le bus est mis à disposition des associations locales au même titre que les autres cars municipaux.

## La maison de retraite

Située au centre de la ville, proche des commerces, de la place du groupe Loiseau, la nouvelle maison de retraite qui porte l'enseigne des jardins de Cybèle.

Tout l'établissement est construit de plain pied pour une meilleure mobilité et entouré d'un parc arboré. Une quinzaine de personnes sont également intégrées dans l'aire d'Alzheimer, nouvelle unité d'accueil et de soins.

Cette maison de retraite porte aussi les couleurs de la vigne puisque le thème de la décoration générale et de la signalétique s'articulent autour des « couleurs pourpres ».

A l'intérieur, outre les chambres individuelles, on trouve un salon de

coiffure et d'esthétique, un restaurant, une bibliothèque, une terrasse, etc... modernisme et confort s'allient pour le plus grand plaisir des résidents. L'inauguration prochaine sera aussi l'occasion de faire visiter l'établissement et de rencontrer les pensionnaires qui au fil des jours s'inscrivent comme acteurs de la ville de Prigonrieux.

Participation des résidents à l'exposition artistique de la ville.



## Vitesse

Nombreux prigontins se sont plaints de la vitesse excessive et de la dangerosité du stationnement rue Salvador Allende au niveau de la maison de retraite. Il est rappelé que la vitesse est limitée à 50 km/h et que chacun doit faire preuve de civisme. Les problèmes de stationnement ont été soulevés auprès de la maison de retraite et seront résolus rapidement.

## Réfection des sanitaires de la salle des fêtes.

Pendant la durée des travaux qui débuteront à partir du mois de juillet des sanitaires provisoires seront mis en place. D'ores et déjà la mairie tient à s'excuser du désagrément qui sera occasionné mais ces travaux étaient nécessaires pour accueillir dans les meilleures conditions les usagers de la salle des fêtes.

## Numérotation des maisons :

Afin de faciliter le travail des services de La Poste et des livreurs, il est demandé à chaque habitant d'apposer son numéro de rue de manière visible. Un numéro a été remis à chacun d'entre vous par la mairie.

**Besoin d'un Service ???**  
Contactez nous au **05 53 24 09 49**

**Aide à Domicile / Auxiliaire de Vie / Employée de maison**  
Organisation du Quotidien : Entretien du logement (ménage, repassage...) Accompagnement : repos, marche, toilette, courses, au lever au coucher... Garde de nuit / Garde d'enfants...  
Fonctions Relationnelles (Rôle de soutien) : Accompagnement social / Soutien moral...

**Fonctions de Prévention et de Coordination :**  
Conseils / Stimulation / encouragement...

**Jardinier**  
Entretien des espaces verts  
Petit bricolage

**Portage de Repas à Domicile**  
Repas en liaison froide 7 jours sur 7  
Repas adaptés : avec possibilité régimes

**Autres Services**  
- Actions Sociales  
- Relais Assistantes Maternelles.  
(05 53 73 40 85)

**S.I.A.S / C.I.A.S**  
Maison des Services Publics  
2 Rue Jean Miquel 24130 LA FORCE  
E-mail : [cias.laforce@cegetel.net](mailto:cias.laforce@cegetel.net)



**La ville de Prigonrieux (Dordogne) 4 000 habitants recherche un médecin généraliste pour installation sur la commune. Possibilité de mise à disposition par la commune, d'un logement et de locaux à usage professionnel.**

Pour tout renseignement, contacter M. Rochoir, Maire ou M. Romieu, Directeur des services :  
**Tél. : 05.53.61.55.55**  
Mail : [mairie.prigonrieux@wanadoo.fr](mailto:mairie.prigonrieux@wanadoo.fr)

Afin d'impliquer tous les prigontins dans la gestion de la cité, l'équipe municipale propose de tenter une expérience de **participation directe des citoyens** avec la mise en place du fonds d'initiative citoyenne.

L'idée est simple : une ligne budgétaire va être consacrée exclusivement au financement des projets apportés par un individu, ou un groupe d'individu (association, quartier...) à condition que ce projet **soit d'intérêt collectif et public**.

D'ores et déjà, nous vous invitons à réfléchir au projet que vous souhaiteriez voir se réaliser sur notre commune.

Au cours d'**assemblées générales** ces propositions seront présentées et débattues par les citoyens. Les services de la mairie accompagneront l'initiateur du projet s'il le souhaite pour étudier la faisabilité technique et administrative du projet.

## Conditions générales

- Les porteurs de projet devront s'inscrire

à la mairie avant le 1er novembre 2008 afin d'organiser les déroulements des débats.

- Les porteurs de projets devront être âgés au minimum de 10 ans et habiter Prigonrieux. Les mineurs devront présenter une autorisation des parents  
- Le projet doit être légal et d'intérêt public  
- Les porteurs de projet pourront avoir une aide technique des services de la ville s'il le sollicite avant le 15 octobre prochain.

- Montant de l'enveloppe budgétaire : 10 000 € (possibilité de plusieurs projets en parallèle dans la limite de l'enveloppe budgétaire).

- Un projet peut être présenté plusieurs années de suite

## Vote et choix du projet

- Au cours d'une assemblée générale, chaque porteur de projet sera amené à présenter son dossier et à le défendre avant le vote des personnes présentes (à main levée).

- Lors du vote, le projet arrivé en tête sera retenu. Les projets suivants seront retenus dans l'ordre jusqu'à l'épuisement de l'enveloppe.

Réalisation et financement

- Le projet sera financé directement par la ville

- S'il s'agit d'une réalisation faite par les services techniques, le temps passé devra être pris en compte dans le chiffrage général du projet.

- La réalisation et le suivi du projet seront suivis par les services et le meneur de projet.

## Evaluation du projet

- Nous sommes en phase expérimentale, le mode de déroulement sera amendé et amélioré les années à venir

- Un groupe de travail présidé par le Maire prendra toutes décisions concernant des événements non prévus au présent texte.



## Les animations organisées par la ville

### EXPO ARTISTIQUE

La commune de Prigonrieux a organisé les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin derniers sa 18<sup>ème</sup> exposition artistique « ART EXPO ». Plus de quarante artistes ont exposé à la salle des sports de Prigonrieux. Toutes sortes d'œuvres ont été présentées : huiles, peintures, broderies, sculpture... Comme chaque année, cette exposition s'adressait à un public très large. La variété des tableaux et autres créations ont plu à tout public. Cette exposition a lieu en partenariat avec

le Conseil Général de la Dordogne, la Communauté des communes Dordogne Eyraud Lidoire et le Foyer Laïque de Prigonrieux. Le vernissage de l'exposition a eu lieu le samedi 31 mai. Une tombola était également organisée avec la possibilité de gagner une toile ou une œuvre d'un artiste.



### SOIRÉE GOURMANDE



Prigonrieux a organisé sa traditionnelle soirée gourmande le vendredi 20 juin dernier Place du Groupe Loiseau.

La commune de Prigonrieux et le Foyer Laïque de Prigonrieux ont organisé pour la cinquième année, place du groupe Loiseau devant la salle des fêtes, la soirée gourmande. Cette soirée festive et gastronomique était aussi placée sous le signe de la musique avec un concert gratuit.

En fin de soirée, les personnes étaient invitées à sauter le feu de la Saint Jean.

Le concept de cette animation est simple : mettre en valeur les produits locaux

lors d'un repas en extérieur où chaque consommateur compose son repas. Les organisateurs avaient tenu pour cette cinquième expérience à impliquer au mieux les intéressés à savoir les producteurs et restaurateurs désireux de s'investir dans le projet.

Durant la soirée, les visiteurs ont pu rencontrer chaque producteur dans leur stand et choisir le plat qui leur convenait. Pendant la soirée, le groupe musical TOT'S nous a entraîné au travers d'un répertoire musical de chansons très varié.

La soirée s'est terminée autour des feux de la Saint Jean organisé depuis plusieurs années par le Foyer Laïque.

## Où sortir cet été : Les animations des Associations

### FOIRE AOUT Prigonbulle vous invite au Mexique

Comme tous les ans, le Comité des Foires organise un événement cet été. L'année 2007 ayant été celle de la Foire, nous organisons cette année notre désormais traditionnel repas dans le parc des écoles. La nouveauté de l'année, nous avons avancé notre date et vous proposons de venir vous divertir avec nous le Samedi 2 Août.

Après la Fête Gauloise de 2004 et la Sardinade de 2006, nous avons décidé de développer un nouveau thème et de vous proposer une Soirée Mexicaine. Ainsi, dès 17 heures le samedi 2 août, nous vous proposons de venir tester votre habileté sur les nombreux jeux d'adresse que le Comité propose gratuitement. Ces jeux sont ouverts à tous et la réalisation d'un parcours permet au meilleur de chaque catégorie de repartir avec un magnifique lot. En début de soirée, le Comité vous proposera un menu en relation avec le Mexique. Après



une salade mexicaine, vous découvrirez notre Chili Con Carne. Salade, Fromage et Dessert viendront compléter votre repas. Un verre de sangria vous sera offert en guise d'apéritif. La participation au repas est de 14 € par personne et 8 € pour les enfants jusqu'à 10 ans (menu spécifique possible). Nous demandons à

chacun de porter ses couverts. Tout au long du repas et après celui-ci l'Orchestre Laurent DEZON vous fera danser sur des airs du Mexique mais aussi des chansons plus traditionnelles. Ce grand bal, totalement gratuit, durera une bonne partie de la nuit.

Alors à vos sombreros, maracas et autres ponchos et rendez-vous le 2 août 2008 au Parc des Ecoles pour venir faire la fête avec Prigonbulle sur un air du Mexique.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à vous rapprocher des membres du Comité des Foires dont vous trouverez les coordonnées à la Mairie. Pour toute réservation, notez dès aujourd'hui les numéros qui sont à votre disposition (05 53 57 31 93 et 06 60 30 25 41).



### LA BANDE À MICHEL

Depuis longtemps maintenant, et surtout depuis que Michel LACAZE avait eu cette superbe idée de rassembler les amoureux du théâtre de boulevard en une joyeuse équipe, la scène prigontine accueille chaque année le spectacle de ses amis. Mais ce qui fait peut être la particularité de la Bande à Michel, c'est de fédérer en son sein non seulement celles et ceux qui montent sur les planches mais également toutes les professions nécessaires à la réussite de l'entreprise. Car pour que les acteurs aient un public, pour qu'ils soient dans la lumière,

qu'ils soient entendus, il faut toute une organisation.

C'est à cette tâche de l'ombre que s'attellent Pierrette Introuigne, Josiane et Francis Armandy, Colette Cotinaud, Marlène Courtais, Jacky Lanne, Micheline Lazarevitch, Raymonde et Henri Lidome, Myriam Nedelec, Bernard Tressos et Guy Etienne Villechenoux, tous ceux qui s'occupent des festivités. La Bande à Michel, c'est aussi une équipe qui fabrique sur mesure les décors, Guy Amblard, Cédric Bijaouane, Eric Billon, Jean-Pierre Combefreyroux, Gérard Courtais, Jean-Marc Dejoux, José Dominique et Gilbert Michel. Au son et éclairage, ils sont encore cinq à se partager le travail, Daniel Introigne, Nicolas Armandy, Martial Tressos, Flavien et Frédéric Nedelec. La communication et la publicité sont assurés par Elie Lazarevitch. Et comme au bon vieux temps d'« Au théâtre ce soir », la mise en scène est de Cécile Billon. Voilà toute une troupe qui ne cherche que vos applaudissements pour l'encourager à poursuivre le spectacle.



### Spectacle Revue Music-hall

# Moonlight Show

Samedi 16 Août  
Parc des écoles  
20 h 30 - 10 €



**RENTREE SCOLAIRE**

La rentrée scolaire aura lieu le 2 septembre 2008. Possibilité d'accueil en garderie de 7 h 30 à 9 h et de 16 h 30 à 18 h 30. Renseignements au 05.53.58.07.52  
Possibilité de prendre ses repas sur place au restaurant d'enfants du bourg.  
Vente des tickets cantine et passeports loisirs le lundi matin de 8 h 30 à 10 h à la mairie.

**RESTAURANT D'ENFANTS**

Sur proposition du Maire, et dans le cadre de la promotion des produits locaux issus de l'agriculture, un repas exclusivement composé de produits prigontins sera servi aux restaurants d'enfants le 19 juin prochain. Le menu sera le suivant : salade composée (Question de culture) ; poulet (M. Chavaroché) ; pommes de terre (Mme Tressos) ; fraises (CTIFL).  
Ce repas est ouvert aux parents et aux élus après inscription en Mairie et au tarif de 3,60 €.

**INSTALLATION JEU EN BOIS ECOLE**

Le service technique a installé une nouvelle aire de jeux à l'école maternelle du bourg.



**Gala de Danse : Anne BELZUNCE**

La nouvelle école de danse de la ville dirigée par Anne BELZUNCE a proposé il y a quelques jours son gala de danse annuel. Danse classique, modern Jazz, salsa, etc... ont permis aux familles de se retrouver lors d'une soirée conviviale pour découvrir sur scène le talent de leurs jeunes enfants.  
L'école ouvrira ses portes à partir du mois de septembre. Renseignements et inscriptions : Anne BELZUNCE (professeur diplômé) au 06.07.19.66.19.  
Le mardi soir à la salle des fêtes.



**CENTRE DE LOISIRS**

**JUILLET 2008**

du Vendredi 4 Juillet 2008 au Vendredi 25 Juillet 2008  
Direction: Nadia Allali  
Thème: L'Amérique Latine  
But: Permettre à l'enfant de s'ouvrir sur le monde extérieur

Programme: balade, jeux... le matin et baignade à l'océan l'après-midi  
6 places disponibles

**AOÛT 2008**

Du Lundi 28 Juillet 2008 au Vendredi 22 Août 2008  
Direction: Corinne Couvoisier  
Thème: Le jeu a travers le monde  
But: Faire prendre conscience à chacun des responsabilités qui lui incombe dans son environnement

du Lundi 4 Août 2008 au Mercredi 6 Août 2008  
6-8 ans à la base nautique de La Guillou  
6 places disponibles

But: Permettre à l'enfant de s'ouvrir sur le monde extérieur.  
Les activités durant ces séjours seront:

Du Mercredi 6 Août au Vendredi 8 Août 2008  
9-12 ans à la base nautique de La Guillou  
6 places disponibles  
Programme: atelier théâtre le matin et baignade l'après-midi.

Activités manuelles  
Activités sportives  
Grand jeu..  
Initiation à la danse salsa  
sortie au lac: la Jemaye, Neufond...  
activités de pleine nature: vélo, pêche, ballade...

Ces camps sont organisés dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse

1 camp est organisé avec le Centre de Loisirs de La Force St Georges de Didonne du Mardi 15 Juillet au Samedi 19 Juillet 2008

Le Centre de Loisirs sera fermé du Lundi 25 Août 2008 au Vendredi 29 Août 2008.  
INSCRIPTION ET RESERVATION A L'ACCUEIL DU CENTRE DE LOISIRS DU LUNDI AU VENDREDI DE 16h30 à 18h30.



**Citoyenneté**

Source : service-public.fr

**Bruits de voisinage**

**Principe**

Nul n'a le droit d'importuner ses voisins de jour comme de nuit.

Les auteurs de bruits dépassant les inconvénients normaux de voisinage peuvent être poursuivis et condamnés (contravention) au versement d'une amende et éventuellement de dommages et intérêts.

La nuit (de 22 heures à 7 heures), il s'agit de tapage nocturne, sanctionné par le code pénal.

**Nature des bruits**

Il s'agit notamment des bruits suivants :

- télévision, chaîne hi-fi, conversation bruyante,
- tondeuses à gazon,

- appareils électroménagers,
- aboiements intempestifs et répétés...

Ces bruits peuvent être gênants et sont considérés comme anormaux quand ils durent longtemps, qu'ils sont très forts ou quand ils se répètent fréquemment.

**Recours possible**

En l'absence de règlement amiable (l'aide d'un médiateur fait partie des recours amiables), il existe deux recours possibles :

- le recours à la procédure pénale. Le tribunal pénal peut alors infliger une amende à l'auteur du bruit et d'octroyer des dommages et intérêts à la victime constituée partie civile.
- le recours à la procédure civile. Le tribunal civil peut alors ordonner la cessation du trouble et le versement de dommages et intérêts.

La nuisance sonore doit être constatée par la police ou la gendarmerie sur demande du plaignant lorsqu'elle est excessive et un procès verbal (PV) de constat d'infraction est alors dressé.

Le PV est transmis au procureur de la République.

Toutefois, en l'absence de PV, il est possible de porter plainte directement auprès du procureur de la République contre le voisin.

L'auteur de la plainte doit alors déposer un dossier dans lequel il indiquera son identité, les faits reprochés, le lieu de l'infraction et éventuellement le compléter par des preuves.

Si l'affaire est classée sans suite, l'auteur de la plainte peut également saisir les tribunaux civils d'une demande de dommages et intérêts.

**JUMELAGE**

JUMELAGE : Il y a un an, le 22 juin dernier, Jean Paul ROCHOIR et une délégation étaient partis à Charlemagne (Québec) pour la signature officielle du jumelage. Cette année, la ville de Prignonrieux, est heureuse de recevoir un groupe de Charlemagne courant septembre.

du jumelage entre les deux villes. Une réception était organisée en son honneur le vendredi 23 mai dernier à la mairie.



Pour plus de renseignements ou adhésion, vous pouvez contacter le Président B.LESFARGUES au

- Une jeune Prigontine, Céline Schaefer, partira à Charlemagne (Québec) l'été 2008 dans le cadre



A l'issue d'une large consultation, le logo de la ville a été retenu. il décline de façon plus moderne le blason existant, reprenant notamment le V central du blason.

Il a pour signification générale un territoire qui puise dans ses racines pour envisager le futur sereinement. Le bleu est associé au développement, le vert à la nature et à ses coteaux et le pourpre à la qualité de vie et au monde viticole.

Ce logo sera, dans un premier temps, décliné sous forme d'entête dans les documents officiels de la ville (courriers, ...).

**Communication**

**Couverture ADSL sur Prignonrieux**

La mairie de Prignonrieux a effectué de nombreuses démarches auprès du Département pour signaler la présence de zone blanche non couverte par l'ADSL. Nous préparons une nouvelle intervention et nous avons besoin du soutien des prigontins pour cette démarche. Nous vous proposons de vous manifester en mairie avant le 20 Juillet 2008 pour un recensement destiné à démontrer aux autorités l'importance du nombre de foyer concerné. Si vous ne pouvez pas vous déplacer nous vous invitons à nous adresser un courrier.

**EN ATTENDANT UN NOUVEAU SITE INTERNET**

Le site Internet de la ville étant devenu obsolète et dans l'attente de la création d'un nouveau site, un blog a été mis en place à l'adresse suivante

<http://ville-prignonrieux-over-blog.com>

reprenant l'ensemble des informations municipales. Ce blog permet également de s'inscrire à une newsletter (rubrique en bas à droite de la page d'accueil).

## Le mot du groupe majorité

Jean Paul ROCHOIR et toute son équipe tiennent à remercier les électeurs pour la confiance qui leur a été témoignée lors des dernières élections municipales. Nous vous assurons que nous serons au service de toutes les prigontines et de tous les prigontins sans autre considération que l'intérêt collectif.

La campagne fut parfois très dure et même souvent les propos tenus ont dépassé les limites du respect dû à la personne. Les électeurs ont fait le choix de la sérénité et de l'humilité. Nous avons fait une campagne digne, sans répondre aux attaques sournoises. Nous pensons que nous en sommes sortis grandis en restant intègre. Notre résultat (38,39%), dans une élection quadrangulaire serrée, est très honorable. L'élection légitimant le pouvoir, soyez certain que nous assumerons sans complexe nos responsabilités et nos obligations. Nous agissons dans la transparence et la concertation comme nous nous y sommes engagés auprès de vous.

D'ailleurs, au conseil municipal, toutes les listes sont représentées et ont la possibilité de s'exprimer. Nous

refusons par contre la polémique stérile et estimons que le conseil municipal doit être un lieu de travail et non l'occasion de poursuivre la campagne électorale.

Chaque liste est intégrée dans des commissions municipales et a la possibilité de faire des propositions pour la commune dans l'intérêt général. Nous sommes une équipe ouverte aux idées et prête à travailler avec tous les élus. Dans cet objectif des propositions raisonnables de délégations aux divers syndicats ont été faites aux groupes d'opposition. Malheureusement, les leaders de ces groupes, pour des questions purement politiques se sont concertés et ont refusé en bloc toutes ces propositions sans discussion avec les membres de leur propre liste.

Nous nous engageons à respecter intégralement notre programme et à œuvrer dans le respect de tous les citoyens. L'heure est aujourd'hui au travail !

Le Groupe Majorité

## Le mot de Jean-Claude Fonvieille

Dans la séance du conseil municipal du 4 avril, il était nécessaire de désigner des délégués titulaires et suppléants à la communauté de commune Dordogne Eyraud Lidoire et aux différents syndicats ou autres organismes. Nous considérons que Monsieur le Maire a fait preuve d'un autoritarisme excessif, en effet, sur 38 délégations possibles le groupe FONVIEILLE n'a pas eu droit à un seul délégué titulaire. Monsieur Rochoir a perdu l'occasion de renouer des liens avec notre groupe par une collaboration profitable à tous.

Sans doute, Monsieur le Maire a préféré museler l'opposition et s'octroyer la possession exclusive de toutes les délégations, quand bien même, le groupe FONVIEILLE se proposait d'être constructif en travaillant dans l'intérêt général de tous les Prigontins.

Dommage, Monsieur le Maire se prive, des compétences, des propositions, des idées, et de la richesse que peut apporter une opposition utile telle que mon groupe la proposait.

Nous regrettons que la majorité ait déjà tout pouvoir et ne souhaite guère nous voir nous immiscer dans les dossiers des organismes intercommunaux.

Nous observons, par ailleurs, que Monsieur ROCHOIR a eu moins de scrupules à l'égard de Monsieur Zaccaron...

En effet, la présidence de la Communauté de Communes CCDEL a été (gentiment) laissée au Maire communiste de La Force, Vice Président du Conseil Général, qui cumule ainsi les mandats d'élus, les indemnités et tous les pouvoirs comme par exemple la compétence économie.

Prigonrieux a même perdu la Vice Présidence du Syndicat d'Électrification SDE24, réduisant ainsi son rôle de leader de deuxième ville du Bergeracois.

Dans sa séance du C.M. du 22 Mai le groupe FONVIEILLE a voté pour :

- Le lotissement des anciennes écoles
- Le droit de préemption urbain
- Le poste de Garde Champêtre

Par contre, nous nous sommes abstenus sur le projet d'agrandissement de la Mairie :

Considérant que les travaux du 1er étage sont terminés depuis février 2008 et permettent à chaque agent de travailler dans d'excellentes conditions,

Considérant que les usagers de la mairie sont satisfaits et que la population de Prigonrieux est en diminution,

Considérant que les compétences et le personnel en partie de la Commune ont été transférés vers la Communauté de Communes (CCDEL) et que les Prigontins ont largement participé à la construction du siège de la CCDEL à La Force,

Nous réaffirmons par ces motifs qu'un investissement de 300 000 € ne se justifie pas, un simple réaménagement du rez-de-chaussée de la Mairie devrait convenir.

JC FONVIEILLE



Mairie, rue Jules Ferry  
05 53 61 55 55  
mairie.prigonrieux@wanadoo.fr  
www.ville-prigonrieux.fr

Le magazine de  
la ville de Prigonrieux  
N°34 - 2<sup>ème</sup> trimestre 2008

Directeur de la publication :  
Jean-Paul ROCHOIR

Rédaction :  
Nathalie TRAPY  
Cyril LAPARRE  
Service Communication

Infographie et fabrication :  
Imprimerie du Progrès - Prigonrieux

Distribution : la Poste  
Tirage : 1620 exemplaires